

Artistes dans leur milieu - Tournée des ateliers de Chelsea & Wakefield

Formulaire de soumission pour nouveaux artistes/artisans 2023

www.tourcw.com

Veillez remettre ce formulaire rempli à : thepaintedphotograph@gmail.com

Les postulants doivent être résidents de Chelsea ou La Pêche, à moins de postuler en tant qu'artiste invité (résidents du Québec)

La date limite de soumission pour la tournée 2023 est le 12 février 2023.

Veillez vous assurer de remettre toute l'information et la documentation nécessaire dans UN seul courriel, incluant les images requises et le formulaire bien rempli. Les applications incomplètes ne seront pas considérées.

Nom :

Adresse :

Numéro de téléphone :

Adresse courriel :

Site Web, si applicable :

Médium :

Documentation requise (envoyez le tout par courriel à : thepaintedphotograph@gmail.com)

1. 10 images, de qualité professionnelle
2. Liste des images incluant le titre, l'année, le médium, les dimensions et le prix
3. CV (longueur suggérée : 1 page, maximum 3 pages)
4. Démarche artistique (un aperçu de votre approche philosophique en lien avec votre pratique artistique)
5. Ce formulaire bien rempli

Nous discuterons de ces points lors de la visite de votre atelier

Questionnaire:

1. Décrivez les techniques que vous utilisez dans la pratique de votre art.
2. Êtes-vous un(e) artiste/artisan(e) à temps plein ou à temps partiel?
3. Combien d'heures par semaine consacrez-vous à votre pratique artistique?
4. Depuis combien de temps travaillez-vous avec ce médium?
5. Vous considérez-vous plutôt artiste/artisan(e) émergent(e), ou artiste/artisan(e) établi(e)? Quels sont les critères qui vous définissent comme tel?
6. Quelle est la fourchette de prix de vos œuvres?
7. Au courant de la dernière année, où avez-vous vendu vos œuvres? Si vous mentionnez une boutique ou une galerie, veuillez inclure le numéro de téléphone ainsi que le site web pour que nous puissions vérifier cette information.

8. Avez-vous de l'expérience de travail en groupe ou en collaboration? Si oui, décrivez votre expérience.
9. Nous avons besoin de la participation bénévole de chacun de nos membres pour fonctionner. Chacun d'entre nous est responsable d'une tâche. Êtes-vous prêt à prendre la responsabilité d'une tâche?
Nous en discuterons au moment de notre rencontre avec vous.
10. Avez-vous déjà fait partie d'une autre tournée d'atelier? Si oui, décrivez votre expérience.
11. Le tour fonctionne grâce au travail bénévole de nos artistes. Voici les différentes tâches à accomplir (veuillez mentionner si vous détenez de l'expérience dans l'un ou l'autre de ces domaines).
 - Médias sociaux
 - Publicité
 - Annonces et commanditaires
 - Brochures
 - Subventions
 - Carte routière
 - Pancartes et signalisation
 - Traduction
 - Site web
12. Qu'est-ce que votre expérience pourrait apporter au tour?

D'autres questions qui seront abordées durant notre visite en février :

13. Où pensez-vous exposer votre travail dans votre milieu? (ex. à l'intérieur de votre maison, dans votre atelier, sur votre galerie, sous une tente à l'extérieur, etc.)
14. Décrivez ce que vous pouvez offrir comme stationnement ; combien de voitures peuvent se stationner de façon sécuritaire tout en permettant une bonne circulation?
15. Pourquoi voulez-vous faire partie du tour des ateliers?
16. Quels sont vos objectifs artistiques pour cette année?

Questions fréquentes:

1. Comment sont sélectionnés les nouveaux artistes du tour?
Votre application sera révisée par le comité de sélection. Si vous remplissez les critères, vous serez contacté pour une visite en personne, en février, à votre atelier, par un ou deux de nos membres réguliers. Tous nos membres réguliers se rencontreront ensuite pour réviser l'information et faire la sélection. Nous visons la mixité d'artistes visuels et d'artisans.
2. Quand puis-je m'attendre à recevoir une réponse ?
À la fin février.
Ceux sélectionnés pour une évaluation seront contactés pour une visite en personne vers la mi-février.
3. Qu'est-ce qu'une année probatoire?
Il s'agit de la première année de participation d'un membre. À la fin du tour, les autres membres décident si le postulant sera invité à devenir un membre régulier. La qualité et la présentation de son travail est le critère le plus important ainsi que sa participation en tant que bénévole.

4. Une fois que j'aurai été accepté sur le tour, est-ce que je peux présenter des oeuvres dans un autre médium?

Votre acceptation sur le tour est basée sur le médium que vous avez présenté dans votre application. Si vous changez de médium, vous devez soumettre une nouvelle application.

5. Le travail bénévole représente combien de temps?

Approximativement une journée par mois. Toutefois, le temps requis pour certaines tâches peut varier au courant de l'année.

6. Y a-t-il des frais de participation annuelle?

Oui, les frais sont présentement de 250\$. S'il y a des surplus, ils sont retournés aux membres. Les frais servent principalement à couvrir les coûts de publicité.

7. Combien d'artistes/artisans sont inclus dans le tour chaque année?

Nous aimons avoir autour de 20 à 26 participants. Après deux ans, les participants sont autorisés à prendre une année sabbatique. Cela permet d'ouvrir des places pour de nouveaux membres. Nous acceptons généralement 4 à 6 nouveaux artistes/artisans par année.

8. Qui peut être un(e) artiste/artisan(e) invité(e) ?

Un artiste/artisan invité est une personne résidant en Outaouais qui est invité à joindre le tour pour un an. Nous priorisons les artistes/artisans habitant dans des endroits où les opportunités d'exposer en galerie ou par la participation à un tour d'ateliers sont limitées. Les artistes/artisans invités sont soumis aux mêmes critères de sélection. Leur application sera révisée en même temps que celle des autres postulants.

9. Dans les critères de sélection, est-ce que le choix du médium est pris en considération?

Oui, certainement. Nous souhaitons offrir une variété de médiums sur le tour.

10. Comment est-ce que les décisions impliquant les membres sont-elles prises?

Nous avons un président et une vice-présidente qui supervise le tour. Tous les membres s'occupent d'une tâche pour assurer son bon fonctionnement. Plusieurs comités sont composés de plusieurs membres, d'autres non. Nous limitons le plus possible les réunions de groupe (environ 4 annuellement) et les décisions sont votées.

L'assistance à ces réunions est obligatoire.

11. Quand sera le tour en 2023 ?

Les dates restent à confirmer, mais le tour a généralement lieu durant les deux dernières fins de semaine de septembre ou la première d'octobre.

Nous avons aussi beaucoup de plaisir! Entre les deux fins de semaine du tour, nous avons « Le tour du tour » dans lequel nous avons la chance de nous visiter entre nous pour voir le travail de chacun.